

DEPARTEMENT DU NORD
PREFECTURE DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CŒUR DE FLANDRE

DECISION COMMUNAUTAIRE 2024_063

Objet : M24.013 – Elaboration d'un programme pour la réalisation de la Cité Régionale de la Bière sur la friche Nordlys à Bailleul (59)

Le Président de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre,

Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu l'arrêté préfectoral du 22 décembre 2023 portant transformation de la Communauté de communes de Flandre intérieure en Communauté d'agglomération, dénommé Communauté d'agglomération Cœur de Flandre, à compter du 1^{er} janvier 2024,

Considérant l'avis n°24-30895 du 14/03/2024 paru sur le site du BOAMP et sur la plateforme www.marches-securises.fr n°CC-Flandre-Interieure_59_20240314W2_01, ainsi que la publication sur le site internet de la CCFI,

Considérant la date limite de remise des offres fixée au 15 avril 2024 avant 12h00,

Considérant le rapport d'analyse établi suite à l'ouverture des offres ;

DECIDE

Article 1 : d'attribuer et de signer le marché M24.013 – Elaboration d'un programme pour la réalisation de la Cité Régionale de la Bière sur la friche Nordlys à Bailleul (59) ainsi que tous les avenants et documents y afférents avec le groupement d'opérateurs économiques suivant :

- KARDHAM (67000 STRASBOURG-agence de Lille), mandataire avec l'agence ABAQUE (75014 PARIS) co-traitant, pour un montant global et forfaitaire de 108 512,50 € HT soit 130 215,00 € TTC.

Article 2 : Ampliation de la présence décision est faite à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Dunkerque pour contrôle de légalité
- Monsieur le Trésorier d'Hazebrouck
- Monsieur le Directeur Général des Services et aux services concernés, pour information et compte-rendu au Conseil de Communauté.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Hazebrouck, le 21 MAI 2024

Par déléation,
Le Vice-Président en charge des
Finances, du pacte fiscal et financier et
de l'achat public

Jérôme DARQUES

